

## VILLE DE NEUFCHATEAU

### URBANISME

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Maisons Bajiot demeurant rue de Malvoisin 38 à 5575 Patignies.

Le terrain concerné est situé Le Gué de la Fontaine, 12 à 6840 Grandvoir et cadastré division 2, section B n°708A2.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

– Dérogations aux prescriptions du lotissement datant du 06/11/2007 ; code carto 84043/LTS-0236-00, code service F0510/84043/LAP3/2007.4/H

La dérogation concerne le point 6.2.2 des prescriptions du lotissement régissant la teinte de l'enduit de façade et l'interdiction d'utiliser des plages de couleurs différentes :

mise en œuvre d'un second enduit de ton gris moyen pour certaines parties de la façade avant du bâtiment. (entre les baies du rez et de l'étage)

nous justifions l'utilisation de ce second enduit de ton gris moyen par les points ci-dessous :

a) donner une expression plus contemporaine au bâtiment sans pour autant dénaturer le contexte urbanistique.

b) donner un effet de verticalité plus important au bâtiment en façade avant en reliant les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage en changeant la couleur de l'enduit entre celles-ci.

au vu des 2 points développés ci-dessus, il semble être évident que la dérogation ne va pas nuire aux objectifs urbanistiques de la zone et que le projet va s'intégrer au contexte bâti existant.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le 21.01.2020 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15.01.2020 au 31.01.2020 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, NEU 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@neufchateau.be](mailto:commune@neufchateau.be)

Le Directeur Général,

L'Echevin de l'Urbanisme,

Le Bourgmestre,

J-Y DUTHOIT

Le Directeur Général ff  
F. GOUSSE

F. HUBERTY

Pour le Bourgmestre,

L'Echevin délégué (art. L1132-4 CDLD)

D. FOURNY

C. GRANDJEAN